



ENERGIE NOUVELLE

Service minimum à l'école :
Mathias PETRICOUL écrit au Préfet des Bouches-du-Rhône
et au Ministre de l'Education Nationale

Dans une lettre adressée le 17 novembre dernier aux parents d'élèves des écoles élémentaires et maternelles de Martigues, Monsieur Paul LOMBARD a reconnu, non sans fierté, sa volonté de ne pas appliquer la loi du 20 août 2008 instaurant un service minimum dans les écoles primaires.

Pourtant, cette mesure, approuvée à 72% par les français, permet d'éviter aux parents de trouver dans l'urgence un mode alternatif de garde pour leurs enfants. Si le droit de grève des enseignants est un droit fondamental auquel il est hors de question de porter atteinte, il faut aussi offrir à ces parents une solution concrète en cas de grève. Ceci d'autant plus que ce sont les parents les plus modestes qui sont les plus pénalisés, parce qu'ils n'ont pas les moyens de trouver une solution de garde et sont contraints de prendre un jour de congé.

Le Maire de Martigues, adoptant un comportement irresponsable qui ne trouve de justification que dans une réaction primaire anti-gouvernementale, refuse de mettre en place ce service minimum. En n'appliquant pas la loi, il donne un contre-exemple de civisme aux citoyens qu'il représente.

Les arguments invoqués pour justifier « l'impossibilité » de mettre en place le service minimum d'accueil ne tiennent pas la route : pourquoi la Mairie de Martigues serait-elle moins capables de faire ce qu'on réussit les maires de Marseille ou de Fos-sur-Mer ?

A Besançon par exemple, dont le maire est PS, le service d'accueil des élèves a été articulé autour des MJC et des maisons de quartier. Les enfants ont été encadrés par les animateurs, dans les conditions prévues pour les centres aérés : 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire, 1 pour 8 enfants en maternelle.

Choqué par le comportement de la Mairie de Martigues qui fait passer ses intérêts partisans devant les intérêts de ses administrés, Mathias PETRICOUL a écrit au Préfet des Bouches-du-Rhône et au Ministre de l'Education Nationale, Monsieur DARCOS, pour leur demander de faire appliquer la loi sur le service minimum à Martigues.

De nombreuses communes ont déjà été condamnées par les Tribunaux Administratifs. Martigues pourrait bientôt l'être à son tour.

Energie Nouvelle
Chez Monsieur Patrick VILLAIN,
Villa Lou Mazet 1, 11 chemin des abeilles, 13500 MARTIGUES